

Identité du producteur : Chatreix

Caractéristiques techniques : A voir lors de la vente

Consignes de sécurité : une batterie expose l'utilisateur à différents risques.

- **Risque électrique :** l'électrisation et le flash électrique sont les deux principaux risques électriques liés à l'usage de batteries. Pour des batteries de tension inférieure à 60 V et de capacité inférieure à 180 Ah, il est admis que le risque d'électrisation par contact direct n'existe pas ; toutefois, le risque de court-circuit et d'arc électrique doit tout de même être pris en compte.



- **Le risque chimique** lors de l'utilisation des batteries au lithium provient essentiellement de la présence de l'électrolyte organique liquide ou gélifié, renfermant principalement des sels de lithium dans un solvant organique, dans lequel sont plongées les électrodes, la cathode et l'anode.
- **Les risques d'incendie et d'explosion** survenant avec les batteries sont principalement dus à des emballements thermiques (réaction chimique incontrôlée) pouvant former des atmosphères explosives, dites Atex (dégagement gazeux d'électrolyte ou de produits de combustion). La majorité des électrolytes sont combustibles (voire inflammables), et le lithium sous forme métallique ainsi que certains de ses alliages réagissent violemment avec l'humidité de l'air.

Instructions sur l'utilisation, le stockage et l'entretien : Avant toute utilisation de batterie, il convient de séparer et d'isoler la batterie qui apparaisse endommagée. Une batterie est considérée comme étant endommagée si elle apparaît déformée, gonflée, percée ou si elle présente un écoulement d'électrolyte. La manipulation d'une batterie endommagée peut induire des risques chimiques (fuite de l'électrolyte à la suite d'une perte d'étanchéité de la batterie) et d'incendie/explosion avec dégagement de gaz potentiellement toxiques et corrosifs.

Lors de la manipulation d'une batterie non endommagée, il est essentiel de veiller à ne pas les choquer, les faire tomber ou les percer.

Le stockage de la batterie au lithium doit se faire dans des zones ou des locaux ventilés possédant des sols imperméables ou dans des conteneurs étanches pour prévenir la pollution du sol et du sous-sol et être à l'abri de l'humidité, des sources de chaleur et des variations de température.

La batterie non endommagée doit respecter les conditions de stockage préconisées par le fabricant (notamment les plages de températures et les taux de charge) ; les entreposer dans un local, une zone dédiée ou une armoire de caractéristique de résistance au feu de 60 minutes minimum ; empêcher le contact de batteries entre elles afin d'éviter les courts-circuits quand elles ne sont pas conservées dans leur emballage d'origine.

La batterie endommagée nécessite une protection de sa borne (connectiques IP2X ou IPXXB) ; la conserver à l'écart des autres batteries, à l'abri de l'humidité, des sources de chaleur et variations de température ; la stocker dans des récipients incombustibles, hermétiques (non métalliques pour éviter les courts-circuits et obligatoirement munis d'un sac plastique étanche pour contenir d'éventuelles fuites d'électrolyte) et disposant d'une soupape de sur pression ; disposer ces récipients de préférence dans une armoire EI 60, en extérieur ou dans un local dédié suffisamment ventilé et présentant une résistance au feu au minimum EI 60 (coupe-feu 1 heure) ; pour la batterie susceptible de réagir violemment, une option consiste à les immerger dans de grandes quantités de solution salée pour la stabiliser voire la inerte électrochimiquement (l'eau alors souillée devant ensuite être traitée). Attention cependant car un risque d'inflammation existe lors de la sortie de la batterie de la solution.

Gestion de fin de vie et le recyclage : Non triés dans les points de collecte (magasins, déchèteries), ces déchets sont par défaut classés dans la catégorie des déchets dangereux codifiés « 20 01 33* » selon la nomenclature européenne des déchets, en matière de transport et de traitement (l'astérisque du code déchet signifie que le déchet est dangereux). En vue de leur élimination, les batteries sont préalablement déchargées et stockées dans les conditions décrites précédemment.

Soumise au dispositif de responsabilité élargie des producteurs (REP), les batteries peuvent être rendues à un centre de recyclage automobile. Les deux principaux modes de traitement de recyclage des batteries au lithium sont l'hydrométallurgie et la pyrométallurgie.

Identité du producteur : Chatreix

Caractéristiques techniques : A voir lors de la vente

Consignes de sécurité :

- Les risques d'incendie et d'explosion : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique (corrosif) et dégagent des gaz explosifs, en particulier au moment où elles sont rechargées. Il est conseillé de ne jamais poser ni laisser d'objets métalliques sur la batterie, car ils pourraient entrer en contact avec les deux pôles de la batterie et provoquer un court-circuit et même l'explosion de la batterie.



- Tenir toute flamme ou cigarette allumée à bonne distance de la batterie pour éviter des étincelles.
- Démarrage d'urgence : S'il se rend nécessaire de démarrer le moteur d'un véhicule avec la batterie d'un autre véhicule, suivre les consignes suivantes :
 - a. Contrôler que les deux batteries ne soient pas endommagées.
 - b. Les deux véhicules ne doivent pas être en contact l'un avec l'autre.
 - c. Les deux clés de contact doivent être extraites des contacteurs (position OFF) :
 - 1 Brancher le câble auxiliaire positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie déchargée.
 - 2 Brancher l'autre extrémité du câble auxiliaire positif (+) sur la borne positive (+) de la batterie chargée.
 - 3 Brancher le câble auxiliaire négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie chargée.
 - 4 Dernière étape : brancher le câble auxiliaire négatif (-) sur le bloc moteur loin de la batterie.Démarrer le véhicule en panne. Ne pas insister au-delà de 5 secondes. Procéder au débranchement en sens inverse, en commençant par le câble négatif du bloc moteur.

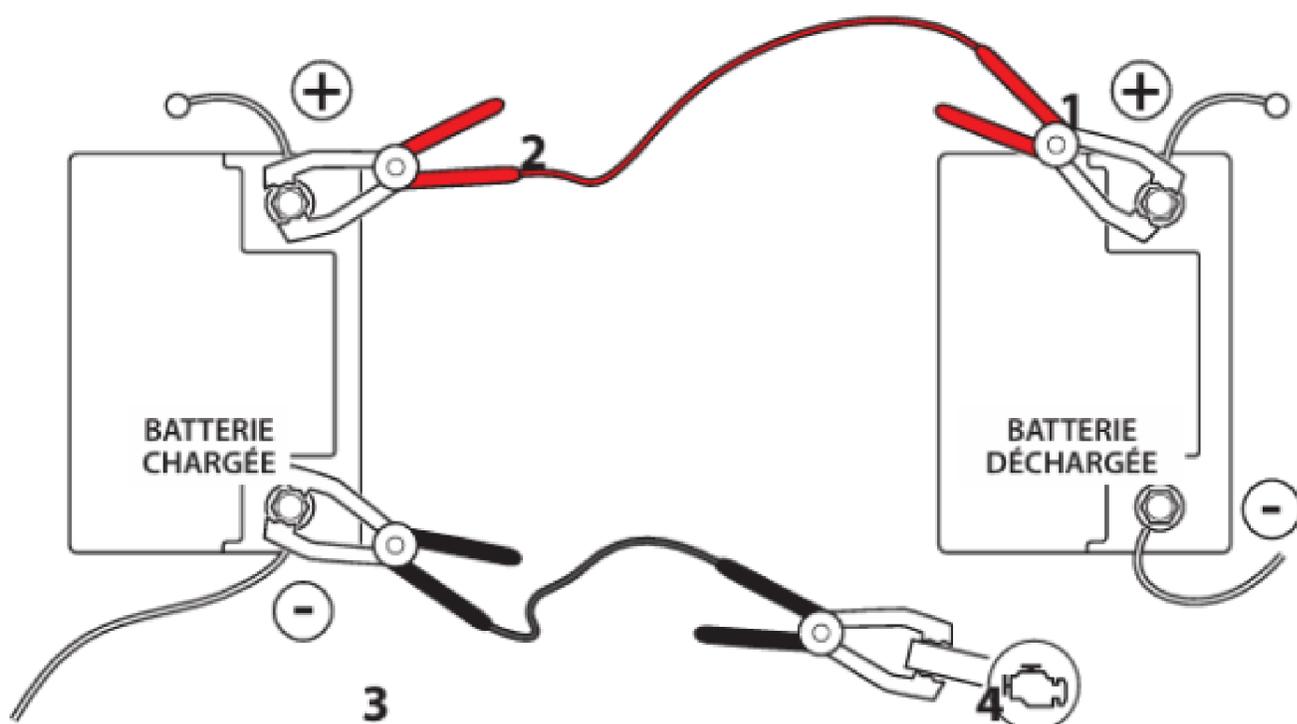
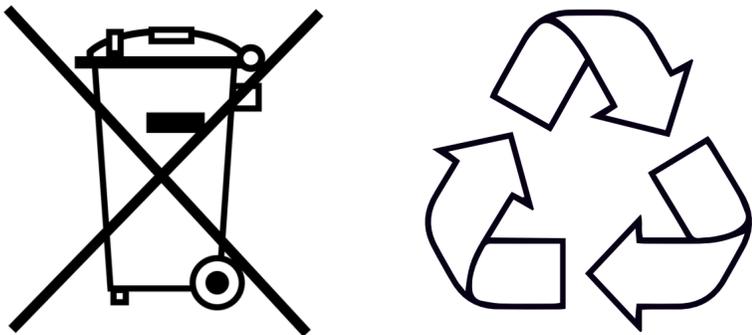


Figure 1 Schéma simplifié de branchement des batteries pour un démarrage d'urgence.

Instructions sur l'utilisation, le stockage et l'entretien : Lors de l'installation d'une batterie à bord du véhicule, le branchement doit toujours commencer par le pôle positif (+). Lors de la dépose d'une batterie montée à bord du véhicule, le débranchement doit toujours commencer par le pôle négatif (-). Nettoyer la batterie avec un chiffon humide antistatique (jamais en laine ni sec) et seulement plusieurs heures après la fin de la recharge pour être sûrs que les gaz dégagés se soient complètement dissous dans l'air.

La batterie doit être stockée dans un endroit sec et bien ventilé, à l'abri des rayons du soleil et de la poussière.

Gestion de fin de vie et le recyclage : Les batteries de démarreur contiennent du plomb et sont donc classées comme déchets dangereux qui doivent être consignés à l'un des systèmes autorisés de collecte pour l'élimination selon les normes en vigueur des batteries usagées. **NE JAMAIS JETER** de batteries dans les poubelles d'ordures ménagères.



Source : Manuel technique ENTRETIEN DES BATTERIES au PLOMB-ACIDE
pour le DÉMARRAGE, FIAMM Energy Technology S.p.A.